

**Pour que l'engagement de caution personnelle et solidaire soit valable, il est impératif que la personne qui se porte caution respecte les indications suivantes: écrire lisiblement avec un stylo noir ou bleu, rédiger sur une seule page, renseigner tous les champs, ne pas raturer, et signer ... (OXANCE - Service Logements peut vous aider ! veuillez nous contacter au 04 76 20 44 66 Choix 3)**

## ENGAGEMENT DE CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE

**(Faire écrire manuellement l'ensemble du texte par la personne qui se porte caution)**

**Nom, Prénom, domicile, numéro de téléphone et adresse email de la caution**

.....  
.....  
.....  
.....

**Nom, Prénom, domicile, numéro de téléphone et adresse email du Bailleur**

OXANCE - Service Logements  
24-26 Avenue Albert 1<sup>er</sup> de Belgique  
38000 GRENOBLE  
04 76 20 44 66  
logement@oxance.fr

**Nom, Prénom, Adresse du logement réservé et numéro de téléphone et adresse email du (ou des) locataire(s)**

«Civilité» «Nom».....  
«Adresse1» «Code\_postal» .....  
.....  
.....

### CAUTIONNEMENT D'UN BAIL

Je, soussigné(e) ..... (**Nom et prénom de la personne qui se porte caution**) déclare me porter caution solidaire, sans bénéfice de discussion et de division, de «Civilité» «Nom» (**Nom du locataire**).

Je m'engage à rembourser sur mes revenus et sur mes biens les sommes dues par le locataire pour le cas où il serait défaillant.

En renonçant au bénéfice de discussion défini à l'article 2021 du Code Civil et m'obligeant solidairement avec «Civilité» «Nom» (**Nom du locataire**) je m'engage à rembourser **OXANCE - Service Logements** de la totalité de la dette sans pouvoir exiger qu'il poursuive préalablement le locataire.

Cet engagement vaut pour la durée du bail qui est de :12 mois, l'engagement de la caution se poursuit en cas de reconduction du contrat jusqu'à son échéance effective.

Il porte sur le paiement des loyers, charges, accessoires, intérêts, dommages et intérêts, indemnités dues à titre de clause pénale, indemnités d'occupation et sur toutes les sommes dues en cas de condamnation judiciaire (dommages et intérêts, frais et dépens, indemnités d'occupation...etc.), ainsi que sur la garantie de la bonne exécution des différentes clauses et conditions du bail consenti par **OXANCE - Service Logements** à «Civilité» «Nom» (**Nom du locataire**) notamment en matière de réparations.

Le bail comporte une clause de révision ainsi conçue :

« Ce loyer sera révisé périodiquement conformément à la législation en vigueur au 1<sup>e</sup> juillet de chaque année, et/ou à chaque renouvellement de convention. »

Aux termes de ce bail, le montant du loyer en principal est de : € mensuellement (Chiffres et lettres).

Mon engagement porte sur un montant maximum ([Loyer mensuel + provision] x durée du cautionnement) :

.....€ (Chiffres et lettres).

Je confirme avoir une parfaite connaissance de l'étendue de mon engagement.

Fait à ..... le.....Signature

